

Projet santé Suriname



Contexte

Ancienne colonie des Pays-Bas devenue indépendante en 1975, le Suriname partage une frontière de 520 km avec la Guyane française, le long du fleuve Maroni.

En raison d'une offre de soins limitée sur la rive Surinamaïse du fleuve, la population Surinamaïse se dirige souvent vers le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (CHOG) situé à Saint-Laurent en Guyane, ainsi que vers les hôpitaux de Kourou et de Cayenne, dans une moindre mesure.



Centre de santé d'Albina, ville frontalière à Saint-Laurent

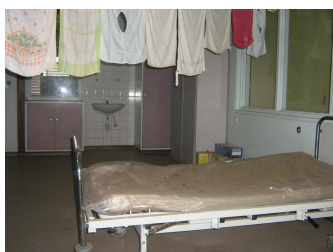
Les relations de la Guyane et du Suriname dans le domaine de la santé ne se limitent pas à ce phénomène de migration. Les deux territoires partagent des problèmes de santé communs, tels que le paludisme et le SIDA, particulièrement répandus au niveau de la zone frontalière. Les deux territoires sont conscients que les échanges d'informations et d'expertise ainsi que l'élaboration de stratégies communes sont indispensables pour répondre plus efficacement à ces problèmes. Ceci contribuera à améliorer le bien-être de l'ensemble des habitants de la zone frontalière.

Objectif du projet

L'objectif du projet est d'améliorer l'offre de soins au Suriname et de renforcer la coopération bilatérale entre le Suriname et la Guyane dans les domaines hospitalier et sanitaire.

Descriptif du projet

Le projet comprend plusieurs volets :



Centre de santé d'Albina

- la construction et/ou la réhabilitation de centres de santé de la bande côtière et de l'intérieur ;
- l'équipement de ces centres;
- la transformation du centre de santé d'Albina en hôpital secondaire ;
- la mise en place d'actions de coopération entre le Suriname et la Guyane, notamment entre le futur hôpital d'Albina et le CHOG de Saint-Laurent du Maroni.

Impacts du projet

Effets économiques

Les effets économiques du projet seront des effets indirects et concentrés dans la région Est du Suriname. En effet, la présence d'un hôpital à Albina :

- devrait stimuler le développement de la région en permettant aux fonctionnaires du gouvernement (enseignants et autres) et autres travailleurs de s'installer plus facilement dans la région ;
- devrait réduire les coûts liés à une hospitalisation, tels que les frais de transports et d'hébergement.

Effets environnementaux

Les effets néfastes sur l'environnement sont essentiellement liés à la production de déchets hospitaliers. Pour les atténuer, le projet prévoit :

- la mise en place d'incinérateurs pour le traitement des déchets hospitaliers ;
- une mission d'un ingénieur sanitaire pour effectuer un état des lieux de la gestion et de la destruction des déchets médicaux dans tous les sites d'intervention du projet. La mise en œuvre de ses recommandations sera partie intégrante du projet ;

Effets sociaux

L'effet social principal est lié à la création de l'hôpital d'Albina. Avec la création de l'hôpital, les malades de la région d'Albina pourront désormais accéder à des soins de meilleure qualité à proximité de leur domicile.

Dates et montants

La convention de financement entre l'AFD et le Gouvernement du Surinam a été signée en avril 2009. La durée du projet est estimée à environ 5 ans ..

Son coût total s'élève à 16,1 M€ et est entièrement financé par l'AFD : 15 M€ sont octroyés sous forme de prêt à conditions bonifiées et 1,1 M€ sous forme de subvention.

Avancement du projet

Le projet a démarré en septembre 09 avec :

- la mise en place de l'équipe de gestion et de coordination du projet composée principalement d'un chef de projet, d'un responsable administratif et financier et d'un ingénieur civil.
- le lancement du processus de sélection des différents maîtres d'œuvre (consultants) par appels d'offres nationaux. Ils seront responsables de la réalisation des plans architecturaux, de l'élaboration des dossiers d'appels d'offres pour les entreprises et du contrôle des travaux.
- la sélection d'un assistant technique qui travaillera au sein de la Direction de la Santé du Ministère de la santé du Surinam pour une durée de 2 ans. Il aura pour fonction l'appui à la mise en œuvre du projet dans ses deux composantes. Expert en santé publique, il devra aider les autorités sanitaires surinamaises et françaises à mieux connaître les systèmes et acteurs de santé des deux pays, faciliter les contacts entre les institutions des deux pays, animer les rencontres, initier, superviser et valider les études et expertises, organiser les formations, collaborer à l'élaboration de conventions. .

Le début des travaux à Albina et dans les centres de santé est prévu pour le deuxième trimestre 2010.

Contact

AFD Cayenne

Lotissement « Les Héliconias » - Route de Baduel
BP 1122 - 97345 Cayenne Cedex - GUYANE

Responsable de la Coopération Régionale : Patrick Singh
Tel : 05.94.29.90.94
Email : singhp@afd.fr